

Liberté
Egalité
Fraternité



MAITRE D'OUVRAGE

Commune de Malakoff
1, Place du 11 Novembre
92 240 Malakoff

Envoyé en préfecture le 01/08/2025

Reçu en préfecture le 02/08/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20250729-DEC2025_176-AR

S²LOW

10/9/2020

**TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE, DE MISE EN
ACCESSIBILITÉ ET D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ELEMENTAIRE
PAULETTE NARDAL**

**ACTE D'ENGAGEMENT RELATIF AU MARCHE N°20-06
LOT n°8 : Menuiseries intérieures – Cloisons – Doublages – Faux plafonds**

MAITRE D'OUVRAGE :

Ville de Malakoff, représentée par :
Madame la Maire, Jacqueline Belhomme
1 Place du 11 Novembre 1918
92240 Malakoff

MAITRE D'OEUVRE :

Architecte
Croixmariebourdon architectes associés
1 Rue Savier
92240 Malakoff
Tél. 01 42 08 46 12

COMPTABLE PUBLIC :

Trésorerie Principale - 18 rue Victor Hugo 92 120 MONTROUGE

Objet du Marché :

**Travaux de rénovation thermique, de mise en accessibilité et d'extension de l'école élémentaire
Paulette NARDAL**

LOT N°8 : Menuiseries intérieures – Cloisons – Doublages – Faux plafonds.

Lieux d'exécution : 108 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Mairie de Malakoff
Direction des Services Techniques
Hôtel de Ville, Place du 11 Novembre, BP 68
92243 MALAKOFF Cedex

REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Jacqueline BELHOMME, Maire

SERVICE INSTRUCTEUR :

Direction des Services Techniques

COMPTABLE ASSIGNATAIRE :

Trésor Public - Trésorerie Principale de Malakoff
18 rue Victor Hugo
92 120 MONTROUGE

ARTICLE 2 - CONTRACTANT

Contractant (candidature individuelle)

Nom, prénom et qualité du signataire :	M. Xavier IMOLEON, Président
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	
Pays	
Tel :	
Fax :	
Courriel :	
N° SIRET	378 056 840 00101
Code NAF / APE	4322A

- ☒ agissant pour mon compte
☐ agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	HITEC
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	SAS
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	contact@hitecfrance.com
Dont le siège social est à :	39 rue Lavoisier 77270 Villeparisis
Tél :	01 77 80 73 36
Fax :	01 77 80 73 55

Contractant (candidature en groupement)

1er co-contractant (Mandataire) :

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	
Pays.	
Tel :	
Fax :	
Courriel :	
N° SIRET	
Code NAF / APE	

- ☐ agissant pour mon compte
☐ agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Tél :	
Fax :	

Et agissant en tant que mandataire :

- ☐ du groupement conjoint pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint
☐ du groupement conjoint.
☐ du groupement solidaire.

2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	
Pays	
Tel :	
Fax :	
Courriel :	
N° SIRET	
Code NAF / APE	

- ☐ agissant pour mon compte
☐ agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Tél :	
Fax :	

3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	
Ville	

Pays		Envoyé en préfecture le 01/08/2025
Tel :		Reçu en préfecture le 02/08/2025
Fax :		Publié le
Courriel :		ID : 092-219200466-20250729-DEC2025_176-AR
N° SIRET		
Code NAF / APE		

- ☐ agissant pour mon compte
- ☐ agissant pour le compte de la société ci-dessous :

Raison sociale :	
Forme Juridique (SA, SAS, SARL...)	
Domicilié à :	
Tél :	
Fax :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Tél :	
Fax :	

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHÉ

3.1 Durée du marché

Le marché est passé pour la durée de réalisation des travaux, assortie du délai de garantie de parfait achèvement.

3.2 Délai Global des travaux et délais partiels:

Un ordre de service précise la date à partir de laquelle démarre le délai global d'exécution des travaux.

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 24 mois

La préparation de chantier est comprise dans ce délai.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 06 juillet 2020

Le calendrier détaillé d'exécution sera élaboré conjointement avec le maître d'œuvre, approuvé et signé par l'ensemble des titulaires des lots lors des réunions de préparation de chantier. Il deviendra une pièce contractuelle du marché.

Le délai d'exécution propre à chacun des lots commence à courir à la date de commencement prévue par ce planning contractuel détaillé.

4.1 Forme du prix

Le marché sera traité à prix global et forfaitaire

Ce prix :

- a) est réputé établi sur la base des conditions économiques en vigueur au mois M0 fixé dans le présent acte d'engagement.
- b) résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération.
- c) prend en considération l'ensemble des prestations et obligations définies dans les pièces constitutives du marché ainsi que dans les pièces opposables au seul titulaire mentionnées au CCAP

Le candidat est informé que l'Administration conclura le marché dans l'unité monétaire Euro.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.2 du CCAP.

4.2 Montants

Le montant du marché rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire est de :

☐ **LOT n°8: Menuiseries intérieures – Cloisons – Doublages – Faux plafonds**

Montant HT: 288 837.69 euros

Deux cent quatre vingt huit mille huit cent trente sept euros et soixante neuf centimes.

TVA: 57 767.54 euros

Cinquante sept mille sept cent soixante sept euros et cinquante quatre centimes

Montant TTC : 346 605.22 euros

Trois cent quarante-six mille six cent cinq euros et vingt deux centimes.

ARTICLE 5 – SOUS TRAITANCE

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

La(es) déclaration(s) de sous-traitance (DC4) que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé de compte du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette (ces) annexe(s) est de :

.....€ HT (1)

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du m

Montant total du marché € HT (2) :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT (1) :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT (2)-(1) :

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

ARTICLE 6 - AVANCE

Conformément au C.C.A.P. la ou les entreprises ci-dessus désignées :

- ☐ refusent¹ de percevoir l'avance
☒ acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

ARTICLE 7 - PAIEMENTS

☐ Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement sans individualisation des prestations.

Compte ouvert au nom de :

RIB / RIP	HITEC
IBAN	FR76 3000 4025 1100 0110 6636 068
BIC	BNPAFRPPXXX

Joindre un relevé d'identité bancaire, ou BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

☐ Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés dans l'annexe fournie par les co-traitants (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement au sein du présent acte d'engagement.

Les entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire, qui l'accepte, procuration pour percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires

¹ Cocher la case correspondant à votre situation

ARTICLE 8 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET SIGNATURE

Engagement, après avoir pris connaissance des pièces contractuelles du marché listés dans le CCAP, et accepté ces dernières sans réserve,

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-avant,

J'accepte (nous acceptons), sans réserve les clauses du présent marché,

Si l'offre est signée au moment de l'attribution, je m'engage (nous nous engageons) à ce que l'offre signée soit conforme à celle remise :

- sur la plateforme au moment de la remise initiale de l'offre ;
- sur la plateforme/sur dépôt papier après négociation ;
- après mise au point en accord avec l'acheteur.

Je m'engage (nous nous engageons), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, réalisée sur la base des conditions économiques du mois précédent la remise des offres initiales (dit mois 0)

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si la décision d'attribution du marché intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique ou d'une interdiction équivalente prononcée dans un pays autre que la France.

J'atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles R.1263-12 (obligations en matière de détachement), D.8222-5 ou D.8222-7 (attestation de vigilance) ou D.8254-2 à D.8254-5 (liste nominative des salariés étrangers employés) du Code du Travail.

Fait en un seul original,

À Villeparisis le 11 août 2020

(Mention manuscrite « **lu et approuvé** »)

Signature du candidat et cachet de la société

« lu et approuvé »



ARTICLE 9 APPROBATION DU MARCHE PAR LA PERSONNE
PUBLIQUE

Est acceptée la présente offre pour:

☒ LOT 8: Menuiseries intérieures - eloisons - Doublages - Faux plafonds

Montant HT:

288 837,69 €

TVA :

57 767,54 €

Montant TTC :

346 605,22 €

Fait à :

Malakoff

, le

25/08/2020

Le représentant du pouvoir adjudicateur (cachet et signature)

La Maire,

Jacqueline Belhomme



Envoyé en préfecture le 01/08/2025

Reçu en préfecture le 02/08/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20250729-DEC2025_176-AR

NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSI

Envoyé en préfecture le 01/08/2025

Reçu en préfecture le 02/08/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20250729-DEC2025_176-AR



CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSI

Pouvoir adjudicateur :

Direction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

A remplir par l'administration (pouvoir adjudicateur) en original sur une photocopie

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n°81-1 du 02/01/81 modifiée, facilitant le crédit aux entreprises, pour un montant de :

1 ☐ La totalité du marché dont le montant HT est fixé à €
(indiquer le montant en chiffres et lettres)

2 ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à : € HT
(indiquer le montant en chiffres et en lettres)

3 ☐ La partie des prestations évaluée à : € HT
(Indiquer le montant en chiffres et en lettres)
et devant être exécutée par
en qualité de : ☐ membre d'un groupement d'entreprise ☐ sous-traitant

A Malakoff, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :